

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, que lors d'une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité qui sera tenue le mardi 12 mai 2026, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2025.

DONNÉ À SAINT-LUDGER
Ce 24 avril 2026

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER



Bernard Roy
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bernard Roy, directeur général / greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis le 24 avril 2026 en affichant une copie aux endroits suivants :

BUREAU MUNICIPAL, 181 RUE PRINCIPALE
ÉDIFICE MUNICIPAL, 212 RUE LA SALLE

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT
Ce 24 avril 2026



Bernard Roy
Directeur général / greffier-trésorier